



<https://eduscol.education.fr/3595/notre-ecole-faisons-la-ensemble>

La concertation locale a pour perspective la liberté d'innovation des équipes. Il s'agit de réunir les regards et les avis des membres de la communauté éducative afin de mieux élaborer le projet pédagogique de l'école. Cette concertation est ouverte aux personnels, aux familles, aux élèves et aux divers partenaires.

Se concerter sur quoi ?

- Une méthode nouvelle qui associe l'ensemble des acteurs

Les grands principes :

- ° travail local destiné à permettre à chaque école de dégager des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite des élèves ;
- ° basée sur le volontariat des équipes éducatives ;
- ° si la concertation débute en automne, elle n'est pour autant pas enfermée dans le temps, les équipes pourront à tout moment choisir de s'engager dans cette démarche ;
- ° pas de cadre imposé
- ° la concertation peut se traduire par l'élaboration d'un projet pédagogique à l'appui du projet d'école et faire une demande de subventionnement pour soutenir ce projet.

Le directeur fixe les modalités de ces échanges. La concertation a vocation à s'ouvrir sur les membres de la communauté éducative et notamment aux partenaires pour le continuum temps scolaire/temps périscolaire.

- Une démarche fondée sur les besoins des élèves de mon école

La concertation c'est :

- ° une démarche volontaire, collective et facultative ;
- ° une démarche qui peut déboucher sur un projet pédagogique susceptible de nourrir le projet d'école et, le cas échéant, avec un soutien financier
- ° une réflexion centrée sur les besoins des élèves en associant les membres de la communauté éducative selon les modalités fixées par la direction d'école.

- Trois dimensions : excellence, égalité et bien-être

Les échanges se feront sur tout ou partie des trois dimensions fondatrices de la politique éducative :

- ° **la réussite de tous les élèves** qui peut reposer sur plusieurs leviers (évaluations nationales, savoirs fondamentaux, personnalisation du suivi des élèves, apprentissage des langues, liaison école/collège...);
- ° **la réduction des inégalités** (mixité scolaire et sociale, ouverture culturelle, activités proposées...);
- ° **le bien-être des élèves à l'école** (climat scolaire, lutte contre les violences, transition écologique, inclusion, relation avec les parents...)

Une concertation pour quoi ?

3 étapes pour cette démarche. **Chacune de ces étapes est facultative et réalisée sur la base du volontariat des équipes = liberté pédagogique collective de l'école.**

1ère étape : concertation initiale

Discussions associant les personnels, les familles et les partenaires qui le souhaitent.

But est de partager la situation de l'école, ses réussites, de définir des objectifs, de faire émerger des idées d'évolution.

2ème étape : élaboration d'un projet pédagogique à l'appui du projet d'école et au service de la réussite des élèves

Le projet pédagogique a vocation à nourrir le projet d'école et fixe, sur tout ou partie des trois dimensions (excellence, égalité, bien-être) les priorités et le plan d'action.

3ème étape : soutien financier

Si le projet pédagogique nécessite un soutien financier alors les écoles peuvent bénéficier d'un accompagnement de la part des autorités académiques et de crédits du fonds d'innovation pédagogique.

Les fonds peuvent permettre de financer des matériels ou activités pédagogiques ainsi que des intervenants.

Une commission d'examen, présidée par le recteur, se réunit pour examiner les projets afin d'attribuer les fonds. Elle décide du soutien financier accordé ou propose un accompagnement renforcé afin de permettre au projet de disposer ultérieurement du soutien nécessaire.

Comment échanger pour faire l'École ensemble ? Propositions de méthodes

Chaque directeur, en lien avec son équipe décide des modalités de discussion et de leur calendrier.

- Quel temps et quels moyens pour organiser la concertation ?

12h sur les 108h (hors temps de formation)

- Propositions méthodologiques

Les modalités de concertation sont fixées par l'équipe pédagogique ; il conviendra de veiller à rendre lisible ce processus de consultation aux membres de la communauté éducative.

Temps 1 : contexte de l'école (équipe pédagogique)

Identifier les caractéristiques de l'école et les situer

- par rapport au projet d'école et ses avenants (préciser les actions éducatives et les projets déjà mis en œuvre en matière d'excellence, d'égalité et de bien-être) ;
- par rapport aux décisions prises lors des instances (conseil d'école, conseil des maîtres, conseil école/collège par exemple).

Exemple de portrait d'école qui synthétise ces éléments qui peut servir de base de discussion avec les familles et les partenaires volontaires pour cette concertation.

Temps 2 : déterminer les modalités de concertation (équipe pédagogique)

Personnels (AESH par exemple), parents, collectivités territoriales (animateurs, ATSEM).

Présenter la démarche en conseil d'école.

Temps 3 : identifier les principaux thèmes de la concertation (équipe pédagogique OU équipe éducative par le biais de questionnaires)

On peut mobiliser les parents d'élèves par le biais de la mise à disposition d'une boîte à idée au sein de l'école.

On peut avoir des temps au sein des classes (EMC) pour demander leur avis aux élèves sur tout ou partie des thèmes.

Temps 4 : Choisir une méthode de concertation (équipe pédagogique)

- Ateliers participatifs avec les membres de la collectivité éducatives

Force : facilite le dialogue et les échanges

Faiblesse : organisation complexe

- Discussion en plénière en une seule séance avec tous les membres de la communauté éducative

Force : organisation moins contraignante.

Faiblesse : prises de parole seront restreintes au regard de l'importance du groupe

- Participation à distance (questions communiquées aux membres de la communauté éducative qui formuleront des idées par le biais d'une collecte)

Force : organisation souple.

Faiblesse : les propositions ne seront pas débattues

Ces trois organisations peuvent être adaptées.

Temps 5 : Partager la synthèse

En fonction des échanges, l'équipe peut décider d'élaborer un projet pédagogique et demander, le cas échéant, un soutien du fonds d'innovation pédagogique.

Associer les élèves : Pistes d'activités

Des temps en classe peuvent être envisagés en amont ou en aval des discussions pour recueillir l'avis des élèves sur la vie à l'école et les solutions formulées.

Séances de langage, d'EMC, de productions d'écrit...

Des objectifs à court et long terme visant à améliorer la vie de la classe et permettre de mieux apprendre ensemble (projets, sorties, événements, correspondances, décisions, mise au point de règles...)

Des questions relatives aux besoins des élèves, à la lutte contre les discriminations, contre les violences, contre le harcèlement = par leurs propositions, les élèves peuvent apprendre à agir et lutter contre les discriminations, les violences, les situations de harcèlement.

Des questions relatives à la santé = prévention des conduites à risque, le sommeil, l'alimentation, les addictions...

Des questions relatives à la transition écologique et énergétique = EDD (tri des déchets, économie d'eau, lutter contre le gaspillage alimentaire)

Le portrait de notre école

Notre école, faisons-la ensemble

Notre école aujourd'hui, c'est :
[nombre de personnels, de classes, d'élèves, évolution sur les dix dernières années...]

Notre projet, c'est :
[dans les grandes lignes : inscrit, le cas échéant, dans tel réseau local...]
[actuellement, il est échu / en fin d'exercice / en cours d'élaboration]

Nos principales spécificités pédagogiques sont :
[classes CHA, parcours bilingues / immersifs, dispositifs inclusifs...]

Nos principaux projets avec des partenaires sont :
[éducation au développement durable, éducation artistique et culturelle, éducation au droit...]

Nos principaux résultats aux évaluations rapportés aux évaluations nationales sont :
[résultats des évaluations CP/CE1]

Les principaux résultats de nos anciens CM2 aux évaluations de 6^e sont :
[résultats des évaluations des anciens CM2]

Nos principaux dispositifs éducatifs en vue de réduire les inégalités sont :
[OEPRE, café des parents, dispositif des petits déjeuners...]

Nos principales actions en matière de bien-être sont :
[activité physique quotidienne, promotion de la santé, lutte contre le harcèlement, lutte contre l'insécurité, promotion des valeurs de la République, actions en faveur d'un climat scolaire serein...]